



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève, le 28 février 2024

# Suppression des commissions pour les paiements par cartes de débit

**La Fédération des Entreprises Romandes se réjouit de l'acceptation ce jour par le Conseil national des motions 22.3976|22.3977 Mo. Maitre|De Quattro «Supprimer les commissions d'interchange pour les opérations de paiement des cartes de débit».**

Depuis l'introduction des nouvelles cartes de débit VISA et Mastercard en remplacement de la carte Maestro, une commission supplémentaire (interchange) est prélevée pour chaque transaction. Avec ce changement de système, l'augmentation des commissions dépasse les 150 millions de francs suisses. Cette situation a pour conséquence d'augmenter les frais supportés par nombre de PME actives notamment dans le commerce. Or, ces dernières sont déjà fragilisées par des difficultés économiques grandissantes (inflation, concurrence, prix de l'énergie, approvisionnement plus difficile notamment) qui limitent toujours davantage leurs marges.

Sollicitée par ses associations membres, dont notamment Genève Commerces et l'Union Commerciale Valaisanne (UCOVA), la FER a pris position et a soutenu activement ces motions. Au nom de ses membres, la FER remercie les auteurs de ces motions et se réjouit que sa position ait été entendue et suivie par le Parlement.

*"L'acceptation de ces motions par le Conseil national est une excellente nouvelle qui permettra aux PME du commerce de détail et des différents secteurs impactés d'alléger leurs charges. C'est un résultat concret de l'action de la FER pour ses membres et pour les PME."* **Philippe Fleury**, secrétaire général

### Contacts:

**Philippe Fleury**, secrétaire général, FER, – 079 592 58 16 – [philippe.fleury@fer-dg.ch](mailto:philippe.fleury@fer-dg.ch)

**Flore Teyssseire**, secrétaire générale, Genève Commerces – 079 828 89 04 – [flore.teyssseire@fer-ge.ch](mailto:flore.teyssseire@fer-ge.ch)

**Flavien Claivaz**, directeur, UCOVA – 076 468 19 50 – [flavien.claivaz@fer-vs.ch](mailto:flavien.claivaz@fer-vs.ch)

### La Fédération des Entreprises Romandes (FER) en bref

La FER est une association patronale faitière romande, qui groupe six membres: la Fédération des Entreprises Romandes Genève, la Fédération Patronale et Economique, l'Union patronale du Canton de Fribourg, la Fédération des Entreprises Romandes Arc jurassien, la Fédération des Entreprises Romandes Neuchâtel et la Fédération des Entreprises Romandes du Valais. Elle est la seule organisation interprofessionnelle romande d'employeurs à être consultée par le Conseil fédéral sur les projets de lois et d'ordonnances. Elle se prononce à ce titre sur plus d'une soixantaine de procédures par an, et ses observations sont fréquemment citées par les autorités fédérales.